

Madame Anne Lacoursière
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Téléphone : 418 643-7447
(sans frais) : 1 800 463-4732
Télécopieur : 418 643-9474
Courriel: mine-malartic@bape.gouv.qc.ca

Objet : Mémoire sur le Projet minier aurifère Canadian Malartic

Je me nomme Éric Robitaille, citoyen de la Ville de Malartic, ancien résident du secteur à relocaliser et toujours résidant de cette belle ville, ayant choisi librement de vendre à Osisko notre propriété afin de réaliser notre projet familial attendu depuis quelques années avant même la venue de la minière Osisko.

L'intérêt que je porte au projet en est un d'innovation, d'effervescence et de rajeunissement pour la ville où je suis né et dont je n'ai présentement aucune intention de quitter, considérant la qualité de vie s'y trouvant, son potentiel local, régional et espérant un jour mondial.

N'ayant eu l'occasion de me présenter aux audiences afin de mieux y vivre les communications, j'ai grandement apprécié d'entendre les enregistrements disponibles sur le site internet du BAPE. Surpris et à la même occasion content du déroulement calme et intelligent des audiences, les questions et réponses quoique parfois répétitives, ont à mon avis été concrètement décortiqués et convenablement répondues. Je souhaite simplement que la minière Osisko agisse concrètement et honnêtement, sans en oublier l'importance du respect de la communauté qui l'entoure et les promesses qu'elle lui aura faite. La communauté doit à la même occasion persister à se faire entendre afin de recevoir des réponses et des actions concrètes. Je serai sans doute l'un de ceux qui suivront d'une attention persistante, les suites de ce projet. Ce sont mes préoccupations liés à ce projet.

Faisant partie de ce projet depuis son premier trou de forage, je ne peux que suggérer que chaque individu touché par ce projet participe en communauté et avec la minière Osisko afin de réaliser un projet et de résoudre les difficultés de façon efficace et concrète. Les émotions, les idées, les préoccupations, les espérances, les solutions, les joies, les inquiétudes et autres doivent être partagés, simplifiant ainsi le travail à faire ensemble en « communauté ».

Ma position quant à l'autorisation du projet est et demeurera jusqu'à la fin en accord avec celui-ci tant et aussi longtemps que le respect de la communauté fera partie des décisions d'Osisko.

Je vous remercie sincèrement de cette occasion de m'exprimer librement.

Éric Robitaille